



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 2005-13**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 2005-13 intitulé :

**Règlement aux fins d'augmenter le montant du fonds de roulement de la Ville de Vaudreuil-Dorion de 1 250 000 \$ à même une partie du surplus accumulé non affecté de son fonds général**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance extraordinaire du 9 juillet 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2024.

Catherine Ricart, notaire  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)